

« De la contemplation muette d'un chef-d'œuvre, il ne peut surgir que de salutaires pensées et de généreuses résolutions. »

On peut aimer les arts et ne pas adopter ce qu'il y a d'absolu dans cette formule. Sans doute, l'art émane quelquefois d'une idée religieuse, et son influence alors peut être salutaire ; mais l'idée religieuse n'est jamais le produit d'une œuvre d'art ; penser autrement, ce serait prendre l'effet pour la cause et réduire la religion à des émotions passagères, produisant des *pensées* et nullement des résolutions.

Oui l'architecture *sans nom* de ces vieilles églises nous émeut, non parce qu'elle est décrépite et discordante, mais parce que sous les nefs boiteuses se sont opérés des miracles et que sur les dalles moisies et usées se sont agenouillés nos pères. Dans un siècle, dit-on, la nouvelle église aura aussi ses légendes et ses merveilleuses histoires. Des légendes, non à coup sûr, on n'en fabrique pas à volonté ; quant aux merveilles de la protection d'une, nous espérons bien qu'elles ne nous feront pas défaut, mais nous préférons un passé certain à un avenir problématique.

Et les *ex-voto* ? témoignages naïfs et sublimes de la foi et de la reconnaissance, sublimes à cause de leur trivialité ; on les reléguera dans une chapelle à part, et cette exclusion est une conséquence de la pensée artistique qui domine le projet. Dans un monument correct, fini, complet, il ne peut y avoir place pour de médiocres peintures, ce serait une faute grave pour un édifice conçu et exécuté d'un seul jet, où rien n'excuse de pareilles antithèses. L'église étant un chef-d'œuvre, on ne doit y exposer que des chefs-d'œuvre. Tant pis pour ceux qui ne peuvent les payer. De même, on ne devra prier que dans un langage approuvé par l'Académie et chanter selon les meilleures méthodes. Si l'on proscriit les enluminures, pourquoi tolérer le prédicateur, dont la voix est nazillarde ou le prêtre qui détonne à la préface ?

L. MOREL DE VOLEINE.

NOTA. — Ces lignes sont extraites d'une brochure publiée en 1866. La brochure publiée en dehors de la *Revue* a disparu sans laisser de traces ; il ne s'agit pas d'une opinion isolée pour laquelle je n'aurais pas élevé la voix, mais d'une opinion collective de vieux *Lyonnois*, et l'insertion de ces fragments dans la *Revue*, qui reste comme collection historique, prouvera qu'un assentiment *unanime* n'était pas acquis aux nouveaux projets.